

MAIRIE DE BOURDEAUX 26460

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2013 Délibération n° 8

Le douze novembre deux mille treize, à 20 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur BELLE, Maire.

Présents : Mmes DESSUS et DURIF, MM. SAMMARCO, JOUVE, TURC Alban, BUISSON, GRESSE, PEYSSON, PLECHE, TERROT, TURC Jack.

Absents : Mme FAUVRE, Mr ARIENTI.

Secrétaire : Mr PEYSSON.

OBJET : Tarifs de location de l'Espace Intergénérationnel (salle des fêtes).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location de l'Espace Intergénérationnel à compter du 1° décembre 2013 comme suit :

		BAR	BAR + CUISINE	BAR + GDE SALLE	BAR + CUISINE + GDE SALLE
PARTICULIERS	du canton	50 €	150 €	400 €	500 €
	<i>hors canton</i>	80 €	200	700	800
ASSOCIATIONS	du canton	25 €	75 €	200 €	250 €
	<i>hors canton</i>	50 €	100 €	350 €	500 €
SOCIETE ET PROFESSIONNELS		80 €	200 €	700 €	800 €
Manifestations à but LUCRATIF organisées par des associations liées à l'enfance,				100 €	200 €
ASSEMBLEE GENERALE				75 €	100 €
Répétition pour manifestation culturelle					10 €

Caution :	1 500 €
Pénalité pour nettoyage mal fait :	100 €
Pénalité pour trouble du voisinage :	150 €
Pénalité pour déclenchement alarme :	150 €
Pénalité pour perte des clés :	500 €

Pour copie conforme,
Le Maire,